

rapportez vos produits chimiques

Depuis le 1er janvier, la vente, l'usage et la détention de pesticides chimiques de synthèse est interdite aux particuliers. Pour se débarrasser de ceux que vous conservez dans vos placards, la société EcoDDS propose une opération de collecte, jusqu'au jeudi 31 octobre. Cette opération aura lieu au magasin Poullain.

Rapportez vos pesticides, engrais non organiques, désherbants et insecticides. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques usagés caractéristiques du jardinage peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement, ils nécessitent donc

une prise en charge spécifique et sécurisée. Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles

« classiques » ni dans les canalisations mais rapportés en points de collecte ponctuelle ou en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

! La liste des produits concernés et des magasins concernés est disponible sur www.ecodds.com. Magasin Poullain, 450 chemin de Crécy à Mareuil-lès-Meaux. ■